

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 mars 2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 mars 2012

16 Musée Gallé-Juillet - Nuit des musées 2012 - demande de subvention

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES
M. CABARET
M. GRIMBERT
Mme BARBETTE
M. MACHU
Mme FEVRIER

Pouvoir à :
Pouvoir à :

Mme BASMAISON
M. VILLEMMAIN
M. BERNARD-LUNEAU
M. BEAUBRUN
Mme MAUPIN
M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KEZZOUL
Mme PORAS
Mme LEFEVRE
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

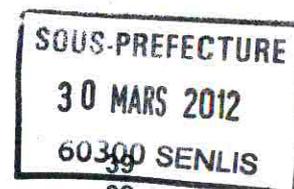
La commune de Creil participe à la 8^e édition de la Nuit européenne des Musées le 19 mai 2012.

Pour cette édition, le musée Gallé-Juillet organise une manifestation autour du thème « Le musée Gallé-Juillet fait son cinéma ». Cela comprend une visite animée par des acteurs dans les salles du musée, des jeux ainsi que des spectacles dans la salle des gardes et en extérieur.

Dans le cadre de cette manifestation culturelle ayant pour objectifs le développement d'animations en direction de tous les publics et le rayonnement du patrimoine creillois, il vous est proposé de solliciter une subvention de 1 000 € auprès du Conseil Régional de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

1/2



39
32

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 13 mars 2012,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 1 000 € auprès du Conseil Régional de Picardie.

Article 2 : d'imputer les recettes correspondantes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.



Date d'affichage : **30 MARS 2012**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis : **30.03.12**
Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE
après dépôt en Sous-Préfecture le... **30/03/12**
et publication ou notification le... **30/03/12**
CREIL, le... **30/03/12**.....
LE MAIRE


Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

